CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

Envoi complémentaire

OBJET	N° DELIBERATION
ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES (EPRD) 2026 - ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES –	Del-2025-132
ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES (EPRD) - ESAT SOCIAL –	Del-2025-133

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

Collectivité : **CCAS DE CLERMONT-FERRAND**

date d'envoi : 13 JAN. 2026

NATURE DES DOCUMENTS	ESAT	Entreprise adaptée	CHRS	SAAD	MJPM	MASP	LHSS	EHPA
COMPTE ADMINISTRATIF								
Délibération d'approbation du Compte Administratif								
Délibération d'affectation des résultats								
Délibération agrégée des comptes administratifs								
Délibération consolidée des comptes administratifs								
COMPTE DE GESTION								
Délibération d'approbation du compte de gestion								
EPRD PREVISIONNEL	X							X
Délibération d'approbation de l'EPRD prévisionnel	X							X
BUDGET SUPPLEMENTAIRE								

Cachet du CCAS et signature du Président :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CLERMONT-FD - CLERMONT-FERRAND - VERSAVIA CIVITAS NOBILISSIMA

Cachet de réception Préfecture ou Sous-Préfecture

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME

13 JAN. 2026

BUREAU DU COURRIER

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CLERMONT FERRAND

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Conseil d'Administration du 16 décembre 2025
Délibération n° Del-2025-132

En exercice : 14 membres

Présent(s) : 9
Excusé(s) : 4
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Délibération comportant 8 page(s), 0 annexe(s)

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :
Olivier BIANCHI, Dominique BRIAT, Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Jean-Luc MORNAND, Nicaise JOSEPH, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :
Pierre MIQUEL pouvoir à Sylviane TARDIEU.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :
Alexis BLONDEAU, Serge MAFFRE, Christiane LLORENS

Le ou les membres absent(s) :
Françoise STRUSS.

Secrétaire de séance : Agnès FROMENT,

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) 2026 - Etablissements d'hébergement pour personnes âgées

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) « Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées » de l'exercice 2026.

Concernant les produits de la tarification, il convient de noter que la tarification hébergement a été projetée avec un taux directeur similaire à 2025 soit 3%.
La dépendance, quant à elle, est basée sur les tarifs 2025 tant que le Conseil Départemental du Puy de Dôme n'a pas acté son taux directeur.

Il en est de même pour la dotation Soins qui est basée sur la base reconductible 2025 projetée avec un taux directeur similaire à 2025 déduction faite des Pharmacie à Usage Interne clôturées au 31/12/2025 (SOURCES, HORTENSIAS, MELEZES).

Ce budget se présente en déséquilibre, tant au niveau des comptes de résultat prévisionnel que du tableau de financement prévisionnel.

COMPTES DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

HÉBERGEMENT :

- État des dépenses et des recettes :

ETABLISSEMENTS	Dépenses	Recettes	Résultat
Résidence Autonomie "M.M.VIPLE"	819 200,00 €	893 186,61 €	73 986,61 €
Résidence Autonomie "A.VARENNE"	538 544,00 €	570 583,03 €	32 039,03 €
Accueil de Jour "LES HORTENSIAS"	100 024,00 €	106 090,48 €	6 066,48 €
EHPAD "A.VARENNE"	1 591 785,00 €	1 392 421,22 €	-199 363,78 €
EHPAD "LE MOULIN"	1 106 356,00 €	837 315,19 €	-269 040,81 €
EHPAD "LES MELEZES"	2 154 535,00 €	1 967 411,41 €	-187 123,59 €
EHPAD "LES SOURCES"	2 095 906,00 €	1 964 796,23 €	-131 109,77 €
EHPAD "LES JARDINS DE LA CHARME"	2 501 700,00 €	2 117 198,09 €	-384 501,91 €
EHPAD "LES HORTENSIAS"	2 519 941,00 €	2 278 737,50 €	-241 203,50 €
TOTAL :	**13 427 991,00 €**	**12 127 739,76 €**	**-1 300 251,24 €**

SOIN :

- États des dépenses et des recettes :

ETABLISSEMENTS	Dépenses	Recettes	Résultat
Résidence Autonomie "M.M.VIPLE"	78 571,00 €	126 031,31 €	47 460,31 €
Résidence Autonomie "A.VARENNE"	49 825,00 €	67 819,12 €	17 994,12 €
Accueil de Jour "LES HORTENSIAS"	95 326,00 €	211 425,19 €	116 099,19 €
EHPAD "A.VARENNE" + DISPOSITIF IDE	959 662,00 €	1 298 464,85 €	338 802,85 €
EHPAD "LES MELEZES"	1 575 750,00 €	1 891 409,98 €	315 659,98 €
EHPAD "LE MOULIN"	966 698,00 €	740 812,54 €	-225 885,46 €
EHPAD "LES SOURCES"	1 410 086,00 €	1 859 611,34 €	449 525,34 €
EHPAD "LES JARDINS DE LA CHARME"	1 791 731,00 €	2 088 861,58 €	297 130,58 €
EHPAD "LES HORTENSIAS"	1 602 384,00 €	1 938 766,84 €	336 382,84 €
SSIAD	1 245 241,00 €	1 244 647,15 €	-593,85 €
ESA	226 332,00 €	202 229,99 €	-24 102,01 €
TOTAL :	**10 001 606,00 €**	**11 670 079,89 €**	**1 668 473,89 €**

DÉPENDANCE :

- États des dépenses et des recettes :

ETABLISSEMENTS	Dépenses	Recettes	Résultat
Accueil de Jour "LES HORTENSIAS"	31 022,00 €	48 604,56 €	17 582,56 €
EHPAD "A.VARENNE"	546 911,00 €	341 764,58 €	-205 146,42 €
EHPAD "LES MELEZES"	674 043,00 €	516 157,35 €	-157 885,65 €
EHPAD "LE MOULIN"	445 689,00 €	227 392,07 €	-218 296,93 €
EHPAD "LES SOURCES"	685 823,00 €	564 748,70 €	-121 074,30 €
EHPAD "LES JARDINS DE LA CHARME"	853 163,00 €	578 286,20 €	-274 876,80 €
EHPAD "LES HORTENSIAS"	859 197,00 €	621 442,89 €	-237 754,11 €
TOTAL :	**4 095 848,00 €**	**2 898 396,35 €**	**-1 197 451,65 €**

CONSOLIDE :

- États des dépenses et des recettes :

SECTION TARIFAIRE	Dépenses	Recettes	Résultat
HEBERGEMENT	13 427 991,00 €	12 127 739,76 €	-1 300 251,24 €
SOIN	10 001 606,00 €	11 670 079,89 €	1 668 473,89 €
DEPENDANCE	4 095 848,00 €	2 898 396,35 €	-1 197 451,65 €
TOTAL	**27 525 445,00 €**	**26 696 216,00 €**	**-829 229,00 €**

Pour rappel le résultat prévisionnel de l'EPRD 2025 était de - 2 880 777€
Ce format de présentation est figé pour nos tutelles, les sections tarifaires correspondant aux différents financeurs. Néanmoins, dans un souci de simplifier la lisibilité, nous vous proposons la lecture du tableau ci-après.

Titres	Proposé 2025	Anticipé 2025	Proposé 2026
G1 - DEPENSES D'EXPLOITATION	**3 628 605**	**3 225 033**	**3 161 670**
Achats	2 744 100	2 174 970	1 983 500
Services Extérieurs	7 250	15 420	7 250
Autres services extérieurs	877 255	1 034 643	1 170 920
G2 - DEPENSES DE PERSONNEL	**21 828 435**	**21 145 389**	**21 915 517**
Personnel extérieur	2 769 360	2 688 964	2 612 596
Ligne de sous-activité Rés. Autonomie / Accueil de jour			268 000
Impôts Taxes et Versements Assimilés	342 386	345 497	346 369
Rémunération et charges sociales	18 716 689	18 110 928	18 688 552
G3 - DEPENSES DE STRUCTURE	**2 466 223**	**2 488 674**	**2 448 258**
Services Extérieurs	587 320	585 384	596 350
Autres services extérieurs	43 600	43 600	43 600
Charges courantes	4 000	1 621	85 452
Charges financières	183 619	173 965	139 325
Charges exceptionnelles		62 000	
Amortissements et provisions	1 647 684	1 622 104	1 583 531
TOTAL DES CHARGES	**27 923 263**	**26 859 096**	**27 525 445**

Groupe 1 : Dépenses d'exploitation

Jusqu'en 2025, lors de la construction budgétaire on inscrivait les dépenses énergétiques des Résidences Autonomie de Viple et Varenne en achats, et la dépense se réalisait ensuite sur les autres services extérieurs, puisqu'il s'agit d'une refacturation entre budgets. Pour le Proposé 2026 les dépenses énergétiques sont budgétées sur le compte où elles se réaliseront, à savoir autres services extérieurs.

Groupe 2 : Dépenses de personnel

Le Proposé 2026 inclut les mesures nouvelles pour l'attractivité des carrières (alignement des RIFSEEP, CNAS, Mutuelle, Prévoyance) et les mesures réglementaires (Hausse de la CNRACL). Par ailleurs, est matérialisée une ligne de crédit pour mesurer la sous-occupation des Résidences Autonomies et de l'Accueil de jour en Ehpad. En effet, l'autorisation de recettes doit être inscrite au Budget mais comme on ne réalise pas les taux d'occupation cibles sur ces deux activités, pour présenter un résultat sincère on fait le choix d'inscrire une dépense équivalente.

Groupe 3 : Dépenses de structure

L'optimisation de dépenses nous permet d'espérer maintenir ce groupe de charges stable sur la période.

Titres	Proposé 2025	Anticipé 2025	Proposé 2026
G1 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	**24 351 559**	**24 886 845**	**25 302 153**
ARS	11 295 849	11 875 656	11 594 943
Département - Dépendance	1 608 408	1 573 784	1 573 784
Usagers et aide sociale	11 447 302	11 437 405	12 133 426
G2 - PRODUITS D'EXPLOITATION	**235 296**	**1 331 527**	**893 685**
Remboursement sur rémunération	174 300	337 045	197 050
Refacturations usagers et personnel		79 890	
Fonds d'urgence	0	800 000	600 000
FCTVA	11 603	7 292	15 413
Autres subventions et participations	49 393	77 300	81 222
Produits de gestion courante		30 000	
G3 - PRODUITS FINANCIERS ET NON ENCAISSABLES	**455 631**	**674 968**	**500 378**
Quote part de subvention	391 380	429 372	436 127
Produits exceptionnels		245 596	
Reprises de provisions	64 251		64 251
TOTAL DES PRODUITS	**25 042 486**	**26 893 340**	**26 696 216**
RESULTAT	**-2 880 777**	**34 244**	**-829 229**

Groupe 1 : Produits de la tarification

Les financements de l'ARS sont en légère diminution puisque nous passons en Dotation Globale sans PUI (Pharmacie à Usage Intérieur) à compter du 1er janvier 2026 sur 3 établissements : Hortensias, Sources et Mélèzes.

Nous sommes en convergence négative sur la dépendance d'où la baisse constatée entre le Proposé 2025 et l'Anticipé 2025.

Pour la facturation aux usagers ou au département (Aide Sociale) de la partie hébergement et dépendance, les recettes 2026 ont été simulée sur la base d'une hausse tarifaire de 3%, concordante avec ce qui a été constaté en 2025. On constate que la relève des taux d'occupation a permis de réaliser, en 2025, les recettes prévues.

Groupe 2 : Produits d'exploitation

Concernant les remboursements sur rémunération, il s'agit d'Indemnités Journalières (IJ) de la Sécurité sociale ou d'indemnisation de notre assureur pour des accidents du travail. En 2025, le montant constaté inclut des rattrapages de 2023 et 2024 exceptionnels.

Les refacturations d'usagers correspondent aux versements de la part hébergement et dépendance des résidents hors département ; les refacturations de personnel ont trait aux agents des cuisines qui sont venus porter main forte au RAD ou au Foyers Restaurants.

La commission des ESMS a alloué en 2025 800 000€ de financement. Cette ligne n'avait pas fait l'objet d'une budgétisation en 2025, à l'inverse, nous avons souhaité inscrire un montant au Proposé 2026.

A compter de 2025 le forfait autonomie est inclut, en dépenses et en recettes aux autres subventions et participations.

Groupe 3 : Produits financiers et non encaissables

Les quote-part de subventions perçues reprises au compte de résultat ont fait l'objet d'un ajustement en 2025 pour intégrer les subventions amortissables perçues au titre du PAI des EHPAD en 2022 de l'ARS et de la Ville de Clermont-Ferrand perçue en 2023 pour le WIFI dans les EHPADs.

Les produits exceptionnels perçus en 2025 correspondent à la liquidation de la société d'assurance CBLIE, titulaire du marché d'assurance pour les risques statutaires du CCAS du 1er janvier 2017 au 12 mars 2000 pour, 233 956.94€

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Le montant total du budget prévisionnel d'investissement s'élève à 1 245 739.00 € pour l'année 2026.

RESSOURCES

Titres-Intitulés	Prévisionnel 2025	Anticipé 2025	Prévisionnel 2026
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		**1 226 976**	**253 924**
Titre 1 - Augmentation des fonds propres	200 446	123 464	137 687
Titre 2 - Augmentation des dettes financières	249 000	160 270	249 000
Titre 3 - Autres ressources		37 295	
TOTAL DES RESSOURCES	**449 446**	**1 548 005**	**640 611**
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	**2 833 064**		**605 128**
TOTAL	**3 282 510**	**1 548 005**	**1 245 739**

EMPLOIS

Titres-Intitulés	Prévisionnel 2025	Anticipé 2025	Prévisionnel 2026
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	**1 715 304**		
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	781 506	678 688	744 301
Titre 2 - Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	785 700	525 780	501 438
Titre 3 - Autres emplois			
TOTAL DES EMPLOIS	**3 282 510**	**1 204 468**	**1 245 739**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		**343 537**	
TOTAL	**3 282 510**	**1 548 005**	**1 245 739**

FRNG 1/1/N	**-4 426 731**	**-4 426 731**	**-4 083 194**
FRNG 31/12/N	**-7 259 795**	**-4 083 194**	**-4 688 322**

La Capacité d'autofinancement (CAF) correspond au résultat auquel on :

- Réintègre ce que l'on ne décaisse pas (ex. amortissement, dotations aux provisions, ...)
- Retranche ce que l'on n'encaisse pas (ex reprises sur provisions, quote-part de subventions d'investissements virée au résultat, ...).

Cet indicateur s'approche des flux générés par le fonctionnement. La CAF sert, en priorité à payer le capital des emprunts souscrits (remboursement des dettes financières) puis à investir (acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé) et ensuite à renforcer le Fonds de Roulement (constituer des réserves) ou le Besoin en Fonds de Roulement et la Trésorerie.

L'augmentation des dettes financières correspond aux cautions encaissées sur les chambres. Il est inscrit un montant similaire en remboursement des dettes financières (principe de neutralité). Le capital remboursé des emprunts souscrits et de 495 301€.
L'augmentation des fonds propres correspond au FCTVA et aux subventions d'investissements perçues (50 000€ de la Ville de Clermont-Ferrand).
Concernant les investissements prévus il s'agit de :

- Logiciels informatiques (41K - NET FACTU)
- De matériel et équipements : matériel informatique et divers (45.7K), chariots médicaux (70K), chariots de cuisine (97K), d'appel malade aux sources (47.5K)
- De travaux : de réfection de chambres et salles de bains (65K), de sécurisation (32K), de dépose de plaques amiantées aux sources (22K), de rails de transfert et main courantes (36.4K), d'éclairages (24.2K) et de divers (20.6K)

Le soutien des partenaires du CCAS, ainsi que les efforts de « bonne gestion » se constate dans les effets sur le Fond de Roulement Net Global attendu fin 2025 et fin 2026 par rapport au Projeté 2025. Les mesures nouvelles et réglementaires RH pour l'attractivité des carrières pèsent sur le Projeté 2026.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- d'adopter l'EPRD 2026 et le tableau de financement prévu tels que présentés ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance

Olivier BIANCHI

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CLERMONT FERRAND

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Conseil d'Administration du 16 décembre 2025
Délibération n° Del-2025-133

En exercice : 14 membres

Présent(s) : 9
Excusé(s) : 4
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Délibération comportant 4 page(s), 0 annexe(s)

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :
Olivier BIANCHI, Dominique BRIAT, Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Jean-Luc MORNAND, Nicaise JOSEPH, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :
Pierre MIQUEL pouvoir à Sylviane TARDIEU.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :
Alexis BLONDEAU, Serge MAFFRE, Christiane LLORENS

Le ou les membres absent(s) :
Françoise STRUSS.

Secrétaire de séance : Agnès FROMENT

Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) - ESAT Social

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) « ESAT SOCIAL » de l'exercice 2026.

Ce budget se présente en équilibre, tant au niveau des comptes de résultat prévisionnel que du tableau de financement prévisionnel.

COMPTES DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

Le montant total du compte de résultat prévisionnel s'élève à 1 225 140 € pour l'année 2026.

CHARGES	CRP
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	102 200 €
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel	984 156 €
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	138 784 €
TOTAL DES CHARGES	1 225 140 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	
TOTAL EQUILIBRE DU CRP	1 225 140 €

PRODUITS	CRP
Groupe 1 – Produits de la tarification	1 190 839 €
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation	7 634 €
Groupe 3 – Produits financiers et exceptionnels	26 667 €
TOTAL DES PRODUITS	1 225 140 €
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE	
TOTAL	1 225 140 €

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Le montant total du tableau de financement prévisionnel s'élève à 55 471 € pour l'année 2026.

RESSOURCES

Titres-Intitulés	TFP initial
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	52 867 €
Titre 1 - Augmentation des fonds propres	2 604 €
Titre 2 - Augmentation des dettes financières	
Titre 3 - Autres ressources	
TOTAL DES RESSOURCES	55 471 €
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	
TOTAL	55 471 €

EMPLOIS

Titres-Intitulés	TFP initial
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	
Titre 2 - Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	55 471 €
Titre 3 - Autres emplois	
TOTAL DES EMPLOIS	55 471 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	
TOTAL	55 471 €

Il est proposé au Conseil d'administration :

- d'adopter le compte de résultat et le tableau de financement prévisionnels 2026 de l'ESAT SOCIAL tels que présentés ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance

Olivier BIANCHI